

doscan RV-O

Additif pour solutions de nettoyage alcalines dans l'industrie
Agroalimentaire – Concentré liquide



Propriétés: doscan RV-O est un renforçateur de lavage liquide à base d'oxygène actif.

Domaines d'utilisation: doscan RV-O est utilisé dans différents domaines de l'industrie agroalimentaire et des boissons comme renforçateur de lavage à base d'oxygène actif pour les installations, conteneurs, cuves, conduits et particulièrement les presses et réchauffeurs pour les jus de fruits.

La compatibilité avec le matériel dépend du composant alcalin principal utilisé. Les matériaux en caoutchouc (par exemple tuyaux de bière) ne doivent pas rester en contact prolongé avec les solutions de peroxyde.

doscan RV-O est utilisé en association avec un détergent alcalin de la gamme neomoscan FA ou neomoscan PA. doscan RV-O ne doit pas être mélangé avec des solutions contenant du chlore actif.

Pour un usage professionnel uniquement.

Dosage: doscan RV-O est généralement dosé à 0.2 – 1% à 40 - 85°C.

Au sens de la réglementation des produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires, il est nécessaire de procéder après chaque lavage et désinfection à un rinçage final avec une eau potable pour éliminer les résidus.

Ne pas mélanger avec d'autres produits.

Nous disposons de systèmes de commande et de dosage weigomatic® pour contrôler de façon économique l'utilisation du doscan RV-O. En fonction de vos besoins et conditions, nous planifions, installons et entretenons des systèmes de dosage.

Détermination de la concentration : A 10 ml de la solution d'utilisation sont ajoutés 5 ml de solution d'iodure de potassium à 10% et 5 ml d'acide chlorhydrique à 10%. Après ajout de 1 – 2 gouttes de heptamolybdate d'ammonium (5% dans 5% d'acide sulfurique), on titre la solution avec du thiosulfate de sodium 0.1N jusqu'à la transition de marron à incolore.

Thiosulfate de sodium 0,1N utilisé en ml x 0,105 = % doscan RV-O

Données techniques: Aspect : clair, liquide incolore
Densité à 20°C: env. 1.08 g/cm³
Valeur pH (1 % en eau déminéralisée) : env. 2.8

Composants: Composants selon la réglementation européenne sur les détergents 648/2004 :
< 5% phosphonates
5 - 15 % agents de blanchiment à base d'oxygène actif (peroxyde d'hydrogène)

Stockage: Conserver une température entre 0 et 25°C.
2 ans en conditions recommandées.

Utilisable jusque : voir sur l'étiquette après le symbole



DR. WEIGERT

Les informations de cette fiche technique se basent sur nos connaissances et expériences actuelles. Elles ne sauraient dispenser l'utilisateur de ses propres contrôles et de se reporter à la législation en vigueur. Une assurance juridique de propriétés déterminées ne peut pas être déduite.

doscan RV-0

Additif pour solutions de nettoyage alcalines dans l'industrie
Agroalimentaire – Concentré liquide



Indications de risques et consignes de sécurité :

Classement et étiquetage selon les critères du décret des matières dangereuses et des directives européennes.

Symbole de danger Xn – nocif

Contient : Peroxyde d'hydrogène 10 – 20%

Indications de risques :

R 22 Nocif en cas d'ingestion.

R 41 Risques de lésions oculaires graves.

Mesures de sécurité :

S 26 En cas de projection dans les yeux, rincer abondamment avec de l'eau et consulter un ophtalmologiste.

S 39 Porter un appareil de protection des yeux / du visage approprié.

S 46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin (lui montrer si possible la fiche technique).

Avertissement :

Ne pas utiliser le produit pur avec des substances organiques ou des détergents / désinfectants concentrés.

En utilisation préconisée, il répond aux exigences de législation relatives aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires.

Éliminer seulement les emballages complètement vidés et fermés. Pour l'élimination du produit restant voir fiche de données de sécurité.

Les données de sécurité et indications écologiques se trouvent sur le site www.drweigert.fr rubrique « Service ».

FT 1409/2-2

01/09



DR. WEIGERT

Les informations de cette fiche technique se basent sur nos connaissances et expériences actuelles. Elles ne sauraient dispenser l'utilisateur de ses propres contrôles et de se reporter à la législation en vigueur. Une assurance juridique de propriétés déterminées ne peut pas être déduite.